

Module n°2 : Construire et déployer un plan de prévention et des procédures disciplinaires au sein de son établissement

Contexte

Cette formation vise à outiller les RH, l'encadrement et les représentant·es du personnel à développer des actions de prévention des violences sexistes et sexuelles et à être en capacité de traiter les signalements dans le cadre d'une procédure de signalement construite en amont

Objectifs

Maîtriser le cadre réglementaire ;

Impulser un plan de prévention au sein de son établissement ; Mobiliser les acteurs et les ressources internes ; Identifier les situations, les types de VSS et les modes d'expression pouvant s'exercer au sein de son établissement ; Constituer des indicateurs permettant de juger de l'urgence et de l'importance de situations ; Appréhender des modes de preuve ; Rédiger un protocole et des procédures disciplinaires.

Renseignements complémentaires

Modalités En présentiel ou en distanciel

Code Formule EGAE : M1 > 2023-483 M2 > 2023-484 FORMAVENIR PERFORMANCES M1 > 2023-488 M2 > 2023-489

Échéance du marché 21/01/2028

Programme

Représentations, cadre réglementaire, définitions légales et chiffres clés ; Échanges autour des situations relatées ; Les violences sexistes et sexuelles et leurs modes d'expression ; Identification des victimes et signaux d'alerte ; Les mécanismes des violences ; Les actions de prévention ; La posture relationnelle adaptée et les techniques d'écoute active ; Ressources et procédures possibles.

Public

Se référer au public indiqué dans les 2 modules.

Responsables RH, cadres intermédiaires, membres du CSE. Prérequis : Avoir suivi le module 1, comprendre, repérer les situations de violences.

Exercice

2026

Code de formation

2-11

Nature

AFN

Organisé par

GROUPE EGAÉ ou FORMAVENIR PERFORMANCES

Durée

7 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences